



*Ruines de Kilwa Kisiwani & Songo Mnara (Tanzanie)
©MercyMbogelah*

**REVUE
TRIMESTRIELLE
2020
[Juillet – Septembre]**



African World Heritage Fund

1258 Lever Road, Headway Hill

Midrand 1685, South Africa

www.awhf.net

1 | Fonds pour le patrimoine mondial africain

TABLE DES MATIERES

PERSPECTIVES POST COVID-19 POUR LE PATRIMOINE AFRICAIN – Article d’opinion par Professeur Shadreck Chirikure.....	3 - 5
1. ZOOM SUR.....	6
1.1 LE FPMA SIGNE UN ACCORD DE 5 ANS AVEC LE GOUVERNEMENT DU CAMEROUN	6
1.2 27 ^E REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FPMA.....	7
2. ACTIVITES DE CONSERVATION.....	8
2.1 LE FPMA CO-PRESIDE LE DU RESEAU SUR LE PATRIMOINE CLIMATIQUE (CHN).....	8
2.2 EXERCICE DE 3 ^E CYCLE DE RAPPORTS PERIODIQUES POUR LA REGION AFRIQUE - REUNIONS PERIODIQUES DE L'EQUIPE DE COORDINATION.....	9
2.3 PROGRAMME SUR LE PATRIMOINE MODERNE EN AFRIQUE (MoHoA) - SESSION DE REMUE-MENINGES.....	9
3. PREPARATION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	10
3.1 ETUDE THEMATIQUE SUR LES LACUNES EN AMONT DES BIENS AFRICAINS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL : ATELIER VITUEL DE VALIDATION DE L'ETUDE SUR LES LACUNES	10
3.2 ATELIERS VIRTUELS SUR LES PROPOSITIONS D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL : ATELIER DE PREPARATION DES LISTES INDICATIVES	10
3.3 ATELIERS VIRTUELS SUR LES PROPOSITIONS D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL - ATELIERS ANGLOPHONE ET FRANCOPHONE (DOSSIERS AVANCES)	11
4. CONTACTS AVEC LES PARTENAIRES	13
4.1 REUNION DU FPMA AVEC LE PRESIDENT DU GROUPE AFRIQUE (AMBASSADEUR ET DELEGUEE PERMANENTE DU KENYA PRES L'UNESCO)	13
4.2 REUNION INTRODUCTIVE AVEC L'AMBASSADEUR DU ROYAUME DU MAROC EN AFRIQUE DU SUD	13
4.3 REUNION DU FPMA AVEC L'AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) EN AFRIQUE DU SUD	14
4.4 REUNION DU FPMA AVEC LA DG DU MUSEE-PARC DE LA LIBERTE	14
4.5 REUNION INTRODUCTIVE DU FPMA AVEC LE DG DE LA FONDATION ZINDZI MANDELA.....	14
4.6 REUNION DE COORDINATION AVEC LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL	15
5. COMMUNICATION	16
5.1 CAMPAGNE DU FPMA POUR LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL AFRICAIN	16
6. ACTIVITES A VENIR	17



ARTICLE D'OPINION PAR LE PROFESSEUR SHADRECK CHIRIKURE ...

Département d'Archéologie, Université de Cape Town et Ecole d'Archéologie, Université d'Oxford

1. Introduction

S'appuyant sur les réflexions de certains scientifiques, un rapport en ligne de la BBC a demandé pourquoi l'Afrique du Sud (et par extension l'Afrique) avait eu si peu de décès dus au covid-19 étant donné que la pandémie avait causé et fait toujours des ravages dans certaines des économies les plus avancées du monde (Harding 2020). Ce qui a suivi, en particulier des milieux africains, a été une avalanche d'indignations. Une question fondamentale est de savoir pourquoi l'Afrique doit-elle toujours vivre le pire et le continent ne doit-il pas non plus briller et diriger le monde ? Pour être juste, l'auteur a tenté de corriger le titre offensif, mais le mal était déjà fait. Pendant des siècles, l'Afrique a été considérée de manière injustifiée sous un jour négatif, et jamais avec un éclairage positif, en particulier par certains Occidentaux (Chirikure 2015). Si c'est bon, alors ce ne peut pas être ni l'Afrique ni l'Africain. Eh bien, dans les années 1890 et 1900, le Grand Zimbabwe a dû être construit par des personnes extérieures au continent. En 2020, le succès de l'Afrique dans la gestion d'une pandémie qui a troublé les pays développés soulève des questions sur comment et peut-être pourquoi le continent longtemps assimilé à l'obscurité a si bien réussi. Pourtant à l'échelle du continent, divers degrés de succès ont été obtenus de l'Algérie au Sénégal et en Afrique du Sud ainsi que dans d'autres pays.

Ces nombreuses réussites ont été réalisées dans un contexte de réflexion africaine et de solutions africaines aux problèmes mondiaux. Dans des circonstances normales, l'Afrique n'a pas toujours la possibilité d'être elle-même ou d'essayer ses propres initiatives. La pandémie de covid-19 a en partie coupé l'Afrique du reste du monde, permettant au continent de mettre en œuvre ses propres solutions et avec succès. Sur ce point, il est essentiel de réfléchir à ce à quoi pourrait ressembler l'avenir post-covid-19 pour la conservation du patrimoine sur le continent et quelles opportunités et contraintes cela pourrait apporter au patrimoine.

2. Gestion des risques et conservation du patrimoine africain – à quoi pourrait ressembler l'avenir ?

Il y a un sentiment général que la pandémie de covid-19 a introduit une nouvelle norme, totalement différente de celle qui l'a précédée (Chirikure 2020 ; Douglass 2020 ; Ogundiran 2020). Le risque et l'incertitude ont toujours été des variables essentielles dans la gestion du patrimoine culturel et naturel en Afrique. Avant le covid-19, de nombreux sites patrimoniaux disposaient de plans de gestion des catastrophes et des risques dans le cadre ou en complément des plans de gestion intégrée. Dans le cadre de l'ancien « normal », ces plans couvraient l'impact probable des facteurs anthropiques et naturels et recherchaient des moyens de les gérer.

Cependant, le risque non couvert était celui introduit par des événements imprévus tels que les pandémies. Les verrouillages imposés pour gérer les pandémies étaient sans précédent. On ne sait pas encore quel a été l'impact sur les collections des musées et les lieux patrimoniaux, en particulier ceux qui nécessitent des soins constants. A un certain niveau, les outils de gestion des risques préexistants ont contribué à atténuer certains des effets de cette menace imprévue. Cela réaffirme l'importance de la gestion des risques en ce sens qu'elle aide les lieux patrimoniaux à résister à toute tempête. A un autre niveau, très peu de gestionnaires du patrimoine ont anticipé les verrouillages et les mesures associées. La question est alors de savoir comment la fraternité du patrimoine pourrait repenser la gestion des risques pour s'assurer que les risques imprévus sont pris en compte afin que le patrimoine et ceux que ce secteur emploie puissent résister aux tempêtes. Une partie de la réponse réside dans des études visant à comprendre les effets de la pandémie et les opportunités qu'elle a apportées.

3. Tourisme et patrimoine en Afrique

En lien avec ce qui précède, il y a le fait que le patrimoine concerne les moyens de subsistance (Chirikure 2020). Il apporte également des revenus grâce au tourisme. Avant la pandémie, une bonne partie du tourisme en Afrique, en particulier dans des endroits comme les chutes Victoria, le Serengeti, les Virunga et d'autres, reposait sur les dépenses des touristes internationaux. Covid-19 a entraîné le verrouillage et la fermeture des frontières. Dans la plupart des cas, seuls les touristes locaux pouvaient visiter les lieux patrimoniaux et les musées. Covid-19 a entraîné le verrouillage et la fermeture des frontières. Dans la plupart des cas, seuls les touristes locaux pouvaient visiter les lieux patrimoniaux et les musées. Par conséquent, cela motive des efforts supplémentaires et renouvelés visant à promouvoir le tourisme patrimonial local. Des investissements adéquats dans des produits qui attirent les visiteurs locaux sont extrêmement essentiels dans le monde post-covid-19. Nous devons nous apprendre les uns les autres à aimer l'Afrique et le montrer en visitant nos propres lieux.

Les touristes internationaux sont les bienvenus, mais ce sont les touristes locaux qui auront plus d'impact en termes de revenus, de dépenses et également de promotion de la paix, de cohésion sociale et bien d'autres bonnes choses. Le tourisme local, s'il est bien développé, est forcément plus durable et souligne le fait oublié que l'Afrique doit consommer son patrimoine. Il ne doit pas s'occuper du patrimoine pour que ceux des autres continents puissent en profiter.

4. Savoir local et résilience

Dans la plupart des cas, le verrouillage a réduit les connexions ou les a interrompues, ce qui a ouvert un espace sans précédent pour les solutions locales. Parce que cela a fonctionné, il est temps d'appliquer les solutions africaines aux problèmes mondiaux dans la période post-covid-19. Une partie de la préoccupation et du débat a été que la Convention de 1972 et les Orientations ne reflètent pas pleinement les sensibilités africaines. Le succès de l'Afrique dans la gestion de la pandémie et du patrimoine au cours de la même pandémie suggère que les connaissances africaines ont le potentiel de produire des solutions pour le reste du monde. Il ne peut y parvenir que lorsque l'espace lui est ouvert. Cela ne sera pas poliment accordé à l'Afrique et aux Africains – plutôt des recherches et une théorisation adéquate et solide doivent être menées pour persuader les autres des mérites des expériences africaines. Pendant ce temps, cette résilience et gestion des risques reposant sur les connaissances locales est meilleure que celle reposant sur des solutions importées n'a pas besoin d'être souligné. Ces connaissances ont été appliquées par les communautés, par les femmes et par les jeunes et ont abouti à une gestion durable du patrimoine. Par conséquent, il reste encore du travail à faire pour intégrer ces groupes et les valeurs africaines aux niveaux local et mondial. Finie la situation pré-covid-19 lorsque l'ignorance a favorisé la sape de certaines connaissances africaines, inaugurant une nouvelle ère où les connaissances africaines peuvent être mélangées avec d'autres connaissances pour produire des solutions pour l'humanité.

Le patrimoine mondial a un langage, une approche et des traditions qui mettent l'accent sur les universaux et souvent pas sur les particuliers. Covid-19 a montré que dans certains cas, ce sont les particularités locales et les spécificités qui fonctionnent mieux que les prescriptions généralisées. Allons-nous donc voir davantage de solutions locales, en particulier celles défendues par les communautés, occupant une place centrale dans la protection, la conservation et l'utilisation de toutes les formes de patrimoine, y compris le patrimoine mondial ? Enfin, les experts sont-ils prêts à en savoir plus et à suivre les instructions des communautés ? Les réponses à ces questions détermineront si la fraternité africaine du patrimoine saisira les opportunités associées à une nouvelle réflexion occasionnée par la pandémie et ses conséquences.

5. Conclusion

La période post-covid-19 doit être associée à la libération du potentiel de l'Afrique, en particulier en termes de conversation inspirée des approches locales, des communautés locales et équilibrée par une sélection rigoureuse de solutions importées qui pourraient fonctionner localement. Les leçons de cette expérience de pandémie doivent faire avancer l'Afrique, et non revenir à la situation où l'Afrique et ses connaissances ont toujours été remises en question et remises en question. L'expertise africaine et les communautés africaines doivent également être valorisées tandis que les Africains doivent apprendre à interagir et à collaborer à travers les divisions anglophones, francophones, lusophones et arabophones. Bien sûr, les collaborations et l'apprentissage des autres sont toujours les bienvenus. Ce qui ne fonctionnera pas, c'est une situation où les connaissances africaines sont mises de côté au profit de celles d'autres pays et les gestionnaires du patrimoine africain continuent de mettre à l'écart les communautés africaines d'érudits et de ceux qui vivent à l'intérieur et autour des lieux patrimoniaux au profit de ceux venant de l'extérieur du continent.

Références

Chirikure, S., 2015. *Metals in past societies: A global perspective on indigenous African metallurgy*. Springer.

Chirikure, S., 2020. Issues Emerging: Thoughts on the Reflective Articles on Coronavirus (COVID-19) and African Archaeology. *African Archaeological Review*, pp.1-5.

Harding, H. 2020. Coronavirus in South Africa: Scientists explore surprise theory for low death rate. <https://www.bbc.co.uk/news/world-africa-53998374>. Accessed 14/09/2020.

Douglass, K., 2020. Amy ty lilin-draza'ay: Building Archaeological Practice on Principles of Community. *African Archaeological Review*, pp.1-5.

Ogundiran, A., 2020. The COVID-19 Pandemic: Perspectives for Reimaging and Reimagining Archaeological Practice. *African Archaeological Review*, pp.1-3.

1. ZOOM SUR

1.1 LE FPMA SIGNE UN ACCORD DE 5 ANS AVEC LE GOUVERNEMENT DU CAMEROUN

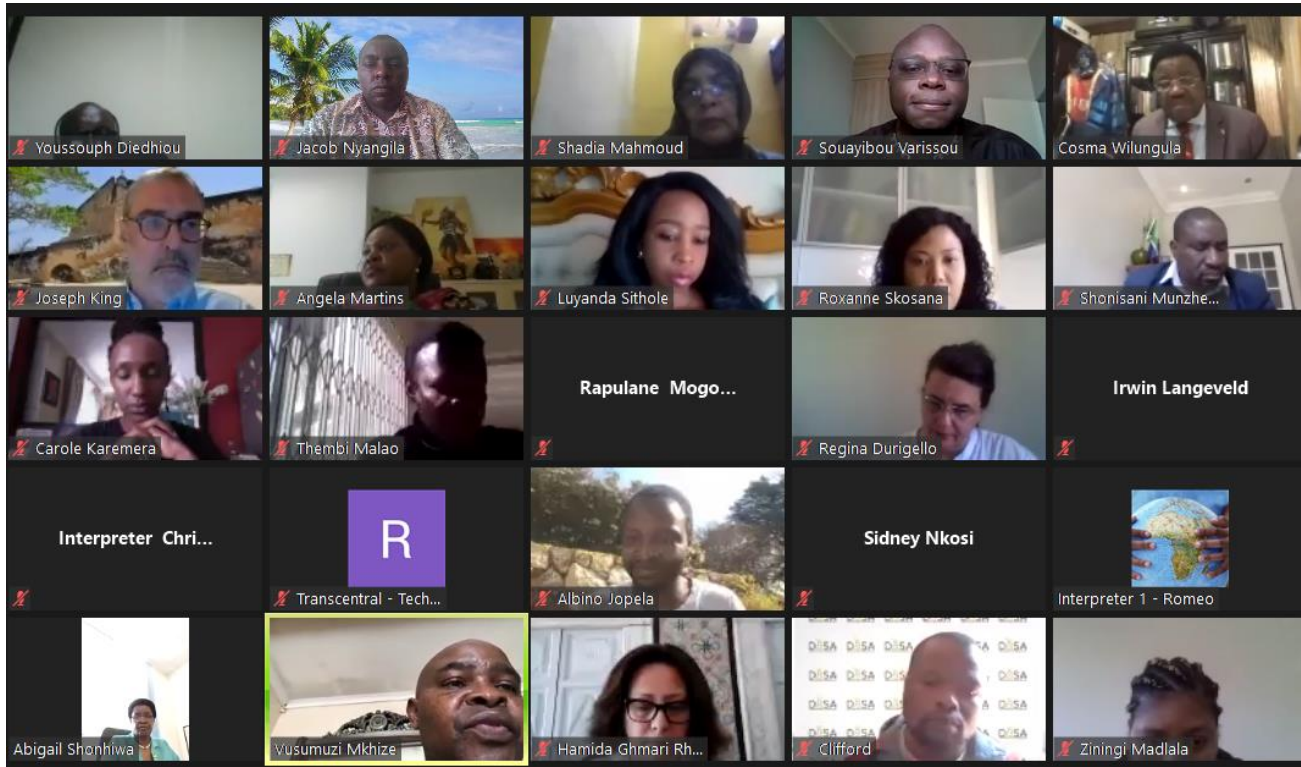


Honorable Mr. Bidoung MKPATT, Ministre des Arts et de la Culture du Cameroun, M. Souayibou Varissou, Directeur Exécutif du FPMA & S. E. M. Adrien Kouambo Jomague, Haut-Commissaire du Cameroun en Afrique du Sud ©FPMA

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) a conclu un **accord de 5 ans** avec le gouvernement de la République du Cameroun, par l'intermédiaire du Ministère des Arts et de la Culture, représenté par l'Honorable **M. Bidoung MKPATT**, Ministre des Arts et de la Culture du Cameroun. L'Accord verra le Gouvernement de la République du Cameroun apporter une contribution financière annuelle au FPMA, pour poursuivre son travail de valorisation du riche patrimoine d'Afrique. Hon. Mkpatt a exprimé que l'accord avec le FPMA résulte de l'engagement au plus haut niveau du gouvernement du Cameroun, pour renforcer la capacité du FPMA à soutenir la mise en œuvre du patrimoine mondial en Afrique.

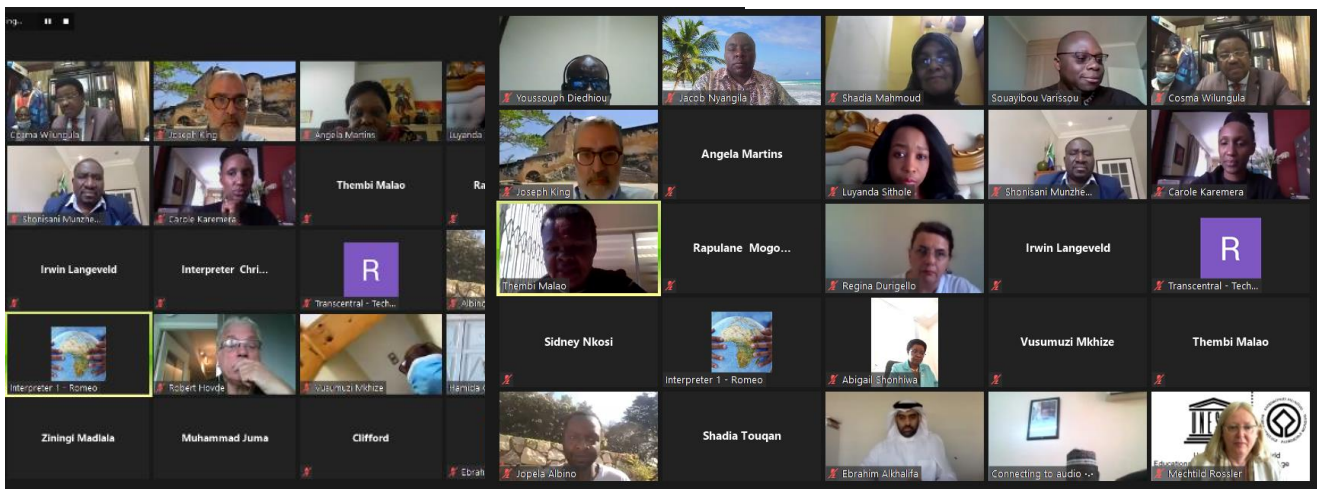
La signature officielle de l'Accord a été facilitée par **S. E. M. Adrien Kouambo Jomague**, Haut-Commissaire de la République du Cameroun en Afrique du Sud au Haut-commissariat à Pretoria, tandis que le Ministre a rejoint via Zoom de **Yaoundé, Cameroun**. Le FPMA s'engage à intégrer les professionnels et les institutions camerounaises dans ses programmes régionaux de renforcement des capacités, en particulier dans la préparation des dossiers de proposition d'inscription au patrimoine mondial et pour une meilleure conservation et gestion des biens du patrimoine mondial.

1.2 27E REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FPMA



Séance virtuelle de la 27e réunion du Conseil d'Administration du FPMA présidée par M. Vusumuzi Mkhize ©FPMA

Le FPMA a tenu la 27e réunion de son Conseil d'administration le 23 juillet 2020, présidée par M. Vusumuzi Mkhize, président de FPMA. La réunion virtuelle de trois (3) jours a vu la participation de membres des cinq régions d'Afrique (Nord, Sud, Centre, Est, Ouest). La Commission de l'Union africaine était représentée par Mme Angela Martins, chef de la Division de la Culture et l'UNESCO était représentée par Dr Mechtild Rössler, Directeur du Centre du patrimoine mondial et Dr Muhammad Juma. Parmi les autres représentants figuraient les organisations consultatives, l'ICCROM, représenté par M. Joseph King, l'ICOMOS, par Mme Regina Durighello et l'UICN, par Dr Youssouph Diedhiou. Ont également été inclus le ministère norvégien des Affaires étrangères (M. Robert Hovde), le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (Dr Shadia Touqan et Sheikh Ebrahim), les départements des relations internationales et de la coopération (DIRCO), des sports, arts et culture (DSAC), de l'environnement, foresterie et pêche (DEFF) d'Afrique du Sud ainsi que la Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) et le Secrétariat du FPMA.



2. ACTIVITES DE CONSERVATION

2.1 LE FPMA CO-PRESIDE LE RESEAU DU PATRIMOINE CLIMATIQUE (CHN)



Le FPMA a participé à la réunion du comité de pilotage du réseau de patrimoine climatique (NHC) ©AWHF

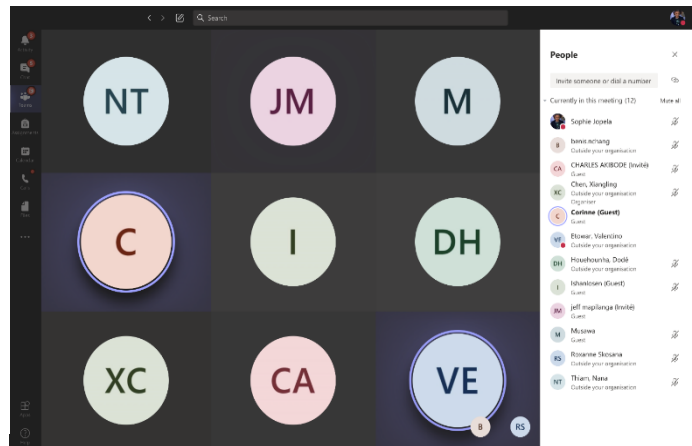
Le FPMA s'est associée à des organisations artistiques, culturelles et patrimoniales du monde entier pour activer le Réseau du Patrimoine Climatique (CHN). Le CHN a été lancé avec plus de 70 membres fondateurs lors d'un événement à envergure mondiale le 24 octobre 2019 à Édimbourg, en Écosse. Le FPMA est coprésident pour l'Afrique. Le CHN vise, entre autres, à (i) promouvoir la vision selon laquelle, si la culture et le patrimoine sont négativement impactés par le changement climatique, ils sont également un moteur de l'action climatique ; et (ii) coordonner le travail de ses membres, à la fois individuellement et conjointement, pour mettre en œuvre un plan d'action commun de mobilisation des arts, de la culture et du patrimoine pour l'action climatique.



(Gauche) Site du patrimoine mondial de Kilwa Kisiwani & Songo Mnara (Tanzanie), (Droite) Paysage culturel de Sukur, site du patrimoine mondial (Nigeria) ©FPMA

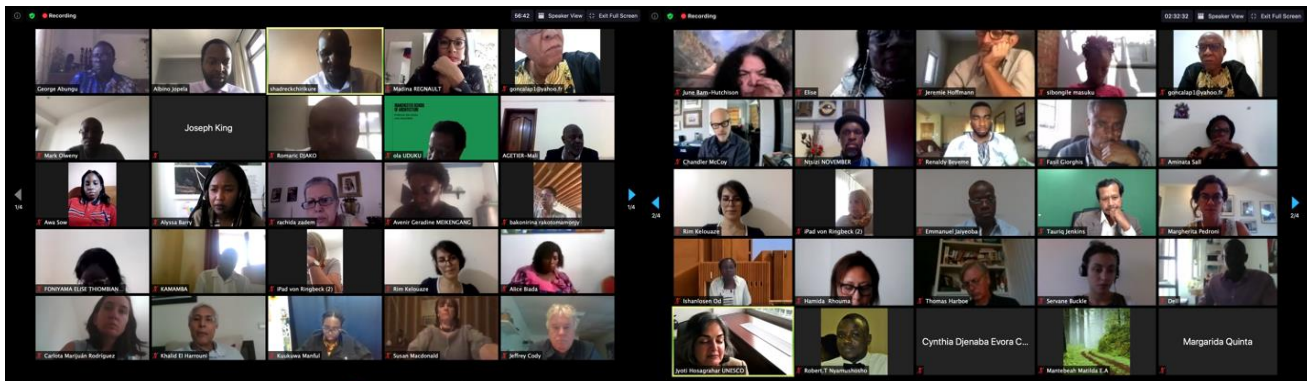
2.2 EXERCICE DE 3^E CYCLE DE RAPPORTS PERIODIQUES POUR LA REGION AFRIQUE – REUNIONS DE L'EQUIPE DE COORDINATION

En raison de la propagation rapide de la pandémie du COVID-19, l'édition francophone de l'Atelier pour les gestionnaires de sites africains du patrimoine mondial a été annulée. Le Secrétariat, par l'intermédiaire de son équipe de coordination et du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, a fourni un appui technique aux États parties pour qu'ils remplissent les sections I et II du questionnaire. Une série de réunions virtuelles entre le Centre du patrimoine mondial et l'équipe de coordination du FPMA pour le 3e rapport périodique ont été organisées. Le principal résultat a été que les États parties ont atteint 100% du taux de remplissage du questionnaire.



Participants : Dr Albino Jopela, M. Charles Akibode, Mme Chen Xiangling, Dr Corinne Forest, M. Valentino Etowar, M. Dode Houehounha, Dr Ishanlosen Odiaua, M. Jeff Mapilanga, Mme Nana Thiam, Mme Musawa Musonda, Mme Roxanne Skosana @FPMA

2.3 PROGRAMME SUR LE PATRIMOINE MODERNE D'AFRIQUE (MOHOA) – SESSION VIRTUELLE DE REMUE-MENINGES



Vue partielle des participants au séminaire virtuel @FPMA

Conformément à la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial crédible, équilibrée et représentative, le FPMA a identifié le patrimoine moderne comme l'une des catégories de patrimoine marginalisées nécessitant une identification et une documentation. S'appuyant sur les résultats du programme du patrimoine moderne de l'UNESCO, le FPMA coordonne un programme sur le patrimoine moderne de l'Afrique. En collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, les institutions universitaires, les organisations consultatives de la Convention du patrimoine mondial (ICOMOS, ICCROM, UICN) et d'autres partenaires, le FPMA soutiendra une série d'ateliers et de réunions pour sensibiliser et renforcer les capacités des principales parties prenantes en matière d'identification, de protection et de promotion du patrimoine moderne de l'Afrique. Le programme du patrimoine moderne d'Afrique (MoHoA) se concentrera également sur l'harmonisation des listes indicatives afin d'améliorer à la fois la représentativité de l'Afrique sur la Liste du patrimoine mondial et souligne le rôle du patrimoine moderne dans la promotion de la durabilité urbaine, conformément aux objectifs 2030 de développement durable (ODD) des Nations Unies et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Au cours de la période considérée, le FPMA et l'Université du Cap (UCT) en Afrique du Sud ont organisé deux sessions de réflexion ouvertes à tous les 20 et 27 août 2020. Réunissant plus de 170 participants, la session a constitué une plate-forme permettant aux principales parties prenantes, y compris la société civile, de s'attaquer aux problèmes critiques concernant le patrimoine moderne en Afrique, son rôle et sa contribution à la durabilité urbaine ainsi que le potentiel du patrimoine moderne pour aider à combler le vide de la sous-représentation de l'Afrique sur la Liste du patrimoine mondial.

3. PREPARATION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

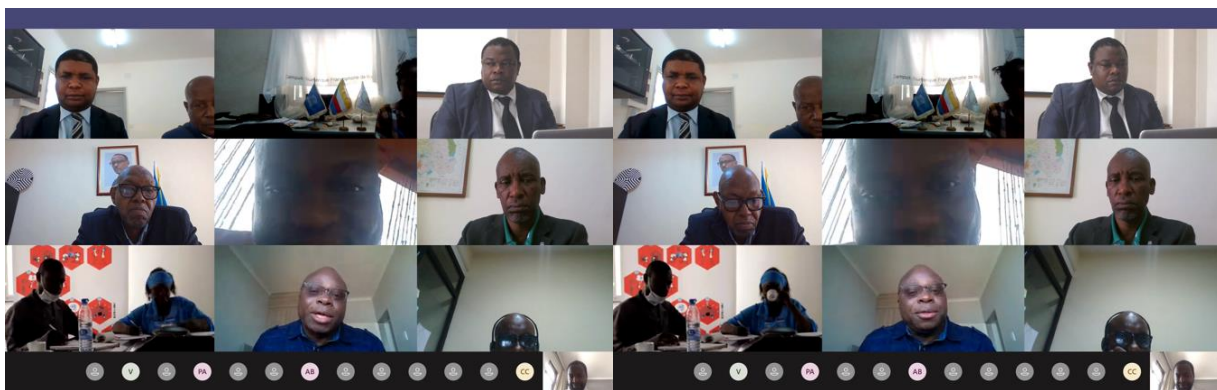
3.1 ETUDE THEMATIQUE SUR LES LACUNES EN AMONT DES BIENS AFRICAINS SUR LE LISTE PATRIMOINE MONDIAL : ATELIER VIRTUEL DE VALIDATION DE L'ETUDE



Participants à l'atelier d'évaluation de l'étude sur les lacunes des biens africains sur la Liste du patrimoine mondial @FPMA

S'inscrivant dans le cadre d'une collaboration entre l'EPA et le FPMA, l'étude thématique des lacunes a entrepris une analyse géographique, statistique et thématique pour identifier les lacunes existantes dans les biens africains existants sur la Liste du patrimoine mondial et les sites potentiels sur les Listes indicatives pouvant être pris en considération. L'étude a identifié 53 biens africains (25 naturels, 19 culturels et 9 mixtes) ayant une valeur universelle exceptionnelle potentielle qui devraient être proposés en priorité pour inscription au patrimoine mondial. Dans le cadre du processus de validation, l'étude thématique des lacunes a été examinée par un groupe d'experts lors d'un atelier de révision en ligne de 3 heures organisé le 26 août 2020 pour discuter de la principale recommandation du panel d'évaluation.

3.2 ATELIER REGIONAL VIRTUEL SUR LES LISTES INDICATIVES



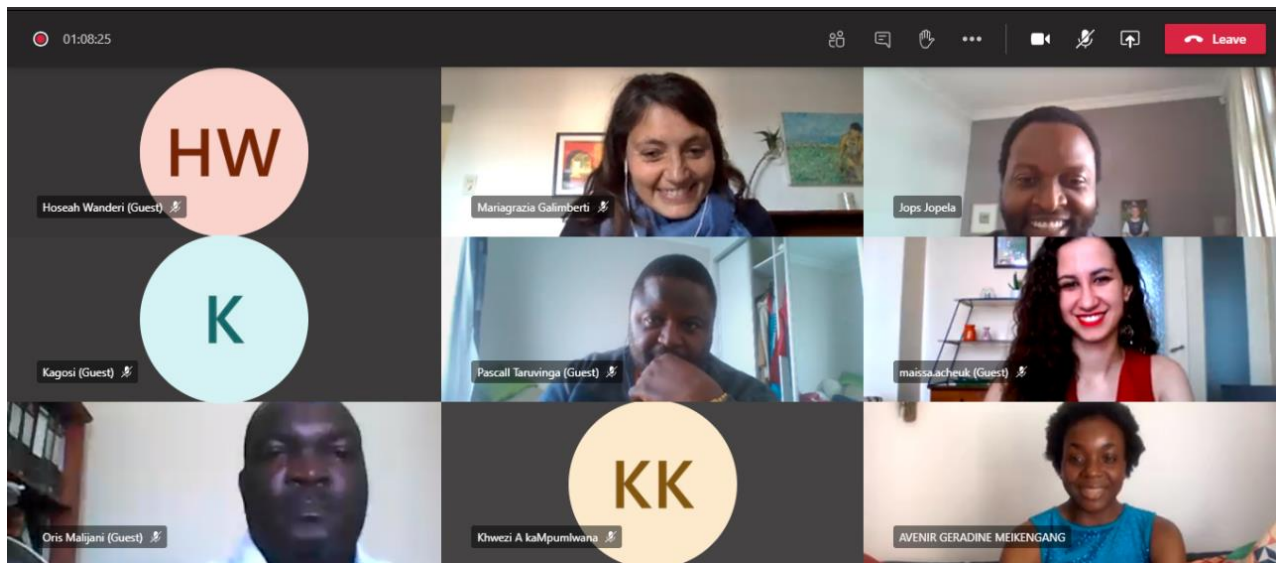
Participants à l'atelier virtuel sur d'élaboration des listes indicatives du patrimoine mondial @FPMA

Le FPMA en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, le ministère des Sports et de la Culture du Rwanda, la Commission nationale du Rwanda pour l'UNESCO, l'École du patrimoine africain (EPA), les organisations consultatives (UICN et ICOMOS) et le Ministère Norvégien des Affaires Etrangères, a organisé un atelier en ligne les 13 et 14 août 2020. L'atelier a réuni vingt participants de dix pays africains sous-représentés sur la Liste du patrimoine mondial à savoir : **Bénin, Burundi, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Guinée, Guinée équatoriale, Rwanda, Tchad et Togo.**

RESULTATS DE L'ATELIER

- Mise en œuvre d'un projet de liste indicative en deux phases avec une composante en ligne / théorique (phase 1) suivie d'une composante terrain / pratique (phase 2) du développement des listes indicatives.
- Présentation des inventaires nationaux des sites du patrimoine et évaluation préliminaire des conditions requises pour leur inscription sur les Listes indicatives nationales.
- Discussions concernant le mécanisme de protection et de gestion approprié pour chaque bien à inscrire sur la Liste indicative.
- Projets de plans d'actions pour l'élaboration de propositions de listes indicatives nationales à analyser lors de la phase 2 de l'atelier de Kigali, Rwanda, initialement prévu pour décembre 2020 (en tenant compte du niveau des restrictions de voyage dues à la pandémie COVID)

3.3 ATELIER VIRTUEL SUR LES PROJETS D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL (DOSSIERS AVANCES)

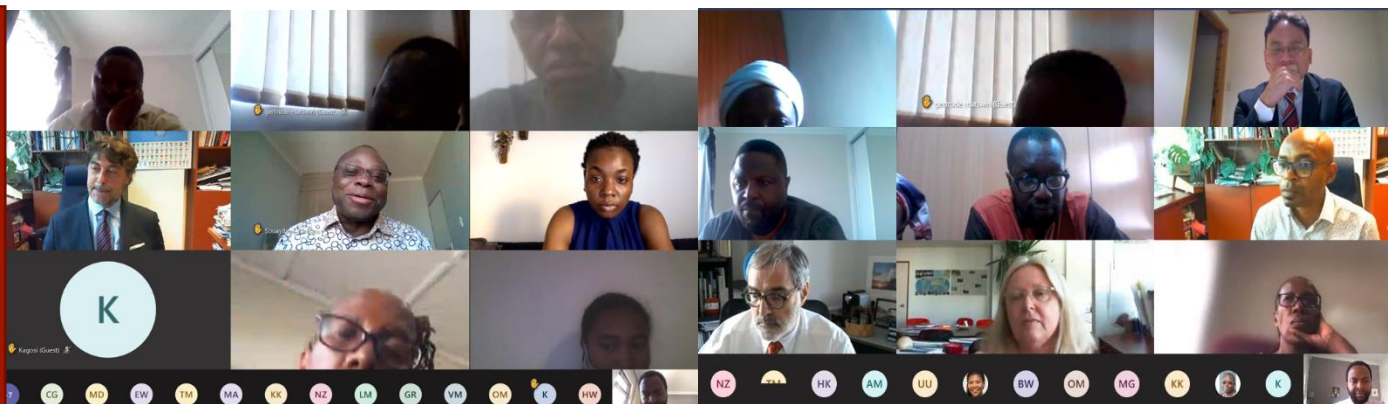


Participants à l'atelier anglophone en ligne sur projets d'inscription au patrimoine mondial (dossiers avancés), 10 – 17 septembre 2020 © FPMA

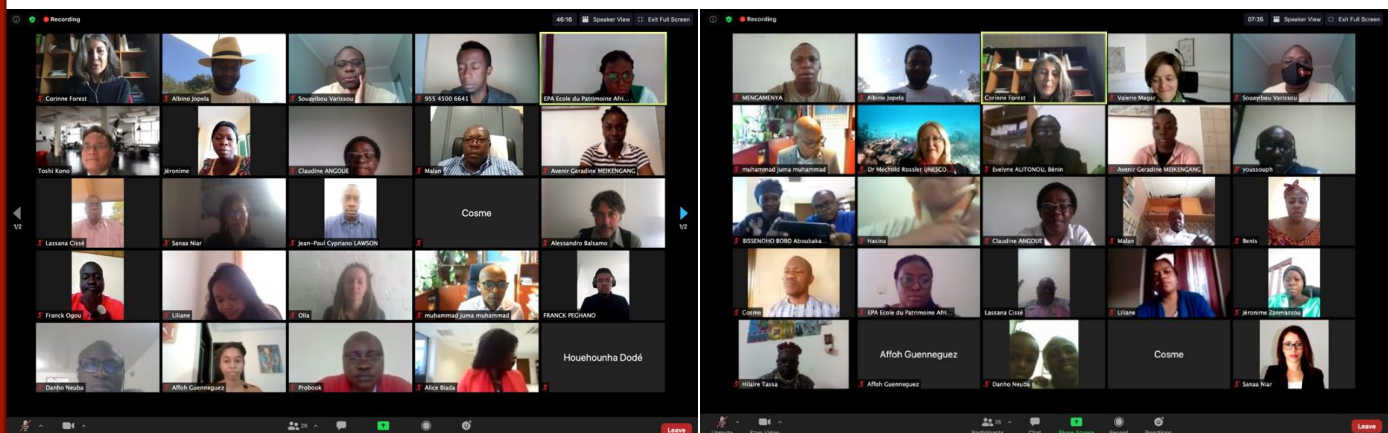
3.3.1 Atelier anglophone sur les projets d'inscription au patrimoine mondial (dossiers avancés)

Dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités en Patrimoine Mondial (WHCBP), un atelier anglophone en ligne sur les propositions d'inscription au patrimoine mondial concernant les dossiers avancés, a été organisé du 10 au 17 septembre 2020. L'atelier a été mis en œuvre en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial, les organisations consultatives (ICCROM, ICOMOS et UICN), le Ministère Norvégien des Affaires Etrangères et l'EPA. L'atelier a réuni 15 participants de 6 pays africains travaillant sur 6 projets de proposition d'inscription à savoir : (i) Paysage culturel du mont Mulanje (Malawi), (ii) Paysage culturel du Surame (Nigéria), (iii) Paysage culturel de Barotse (Zambie), (iv) Cluster de Naletale au Zimbabwe (Zimbabwe), (v) L'émergence de l'homme moderne : les sites d'occupation du Pléistocène en Afrique du Sud et (vi) Droits de l'homme, lutte de libération, réconciliation : sites hérités de Nelson Mandela (Afrique du Sud).

Profitant du format virtuel de l'atelier, 28 autres participants invités (institutions partenaires du FPMA et jeunes professionnels) ont également été invités à assister et à bénéficier de cet exercice de renforcement des capacités. L'atelier a été officiellement ouvert par le directeur exécutif du FPMA, M. Souayibou Varissou.



La cérémonie de clôture de l'atelier a été marquée par les allocutions du Président de l'ICOMOS, Prof. Toshiyuki Kono, le Directeur du Partenariat de l'ICCROM, M. Joseph King, le représentant de l'UICN, Dr. Youssouph Diedhiou, le Directeur de l'EPA, Dr Franck Ogou et le Directeur du Centre du patrimoine mondial et membre du conseil d'administration du FPMA, Dr Mechtild Rössler. Six plans d'action pour la finalisation des dossiers de candidature ont été élaborés par les participants. Ces plans de travail constituent la base de la phase de suivi qui comprend l'assistance technique et financière du FPMA et du Centre du patrimoine mondial. ©FPMA



Cérémonie de clôture de l'atelier avec les allocutions de la représentante de l'ICCROM, Mme Valerie Magar, du représentant de l'UICN, Dr. Youssouph Diedhiou et de la Directrice du CPM et administratrice du FPMA, Dr Mechtild Rössler. ©FPMA

3.3.2 Atelier francophone sur les projets d'inscription au patrimoine mondial (dossiers avancés)

Grâce au soutien du Centre du patrimoine mondial, des organisations consultatives, du ministère norvégien des affaires étrangères et de l'EPA, l'édition francophone de l'atelier sur les propositions d'inscription au patrimoine mondial pour les dossiers avancés a été mise en œuvre du 24 septembre au 1er octobre 2020. L'atelier a réuni 12 participants venant de 4 pays africains travaillant sur les 4 projets de proposition d'inscription suivantes : (i) Paysage culturel de Diy-Gid-Biy (Cameroun), (ii) Parc national d'Odzala-Kokoua (Congo), (iii) Les Forêts sèches d'Andrefana (Madagascar) et l'extension de Koutammakou, le Pays des Batammariba (Bénin).

En dehors des professionnels en charge et travaillant sur des dossiers d'inscription spécifiques, l'atelier a connu la participation de 25 invités additionnels comprenant de jeunes professionnels actifs dans le domaine du patrimoine culturel et naturel.

Quatre plans d'action pour la finalisation des dossiers d'inscription individuels ont été développés par les participants. Ces plans de travail constituent la base de la phase de suivi comprenant une assistance technique et financière du FPMA et du CPM.

4. PARTENARIATS

4.1 LE FPMA S'EST REUNI AVEC LA PRESIDENTE DU GROUPE AFRIQUE (AMBASSADEUR ET DELEGUE PERMANENT DU KENYA PRRES L'UNESCO)

Le FPMA a tenu une réunion avec **S. E. Phyllis Kandie**, Présidente du Groupe Afrique et Ambassadrice et Déléguée permanente du Kenya auprès de l'UNESCO le **15 septembre 2020**. Son adjointe, **Mme Hellen Gichuhi**, était présente. H. E. Kandie a exprimé son soutien indéfectible au FPMA et a manifesté un vif intérêt pour les travaux du Fonds. Elle a en outre encouragé la FPMA à maintenir la ligne de communication ouverte avec son bureau et a assuré qu'elle restait à la disposition du Fonds pour aider à faire avancer les initiatives dans la réalisation du mandat défini.



4.2 LE FPMA A EU UNE REUNION INTRODUCTIVE AVEC L'AMBASSADEUR DU ROYAUME DU MAROC EN AFRIQUE DU SUD

Une fructueuse réunion introductive a été convoquée avec **SE M. Y. Amrani**, Ambassadeur du Royaume du Maroc en Afrique du Sud le **25 août 2020**. La réunion a discuté d'éventuelles initiatives de collaboration que le FPMA et le Royaume du Maroc pourraient entreprendre dans un proche avenir en ligne avec la protection, la conservation et la promotion du patrimoine culturel et naturel d'Afrique.



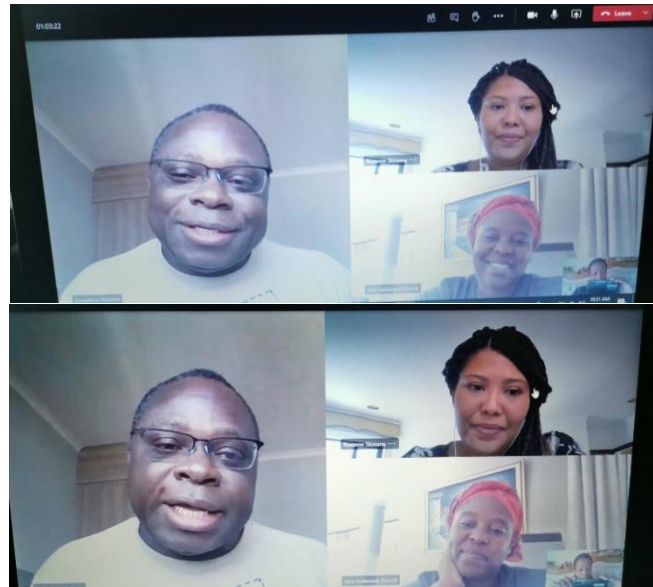
4.3 LE FPMA A RENCONTRE L'AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) EN AFRIQUE DU SUD

Le FPMA a rencontré **SE L. Bebe M'poko**, Ambassadeur de la RDC en Afrique du Sud, ainsi que son premier conseiller et chef de l'unité économique, M. Muzungu Diakalo Doctor, le 29 septembre 2020. La réunion visait à informer l'Ambassadeur de la série d'événements en trois volets prévus pour l'imminente 28e réunion du Conseil d'administration du FPMA qui se tiendra en RDC en décembre 2020. Le briefing comprenait la description du programme envisagé pour les trois événements, la stratégie mise en œuvre et les résultats attendus. La 28e réunion du Conseil d'Administration devrait être suivie par des représentants de haut niveau de la RDC.



4.4 LE FPMA A EU UNE REUNION AVEC LA DG DU MUSEE PARC DE LA LIBERTE, SITE DU PATRIMOINE NATIONAL EN AFRIQUE DU SUD

Le FPMA a tenu une réunion fructueuse avec **Mme Jane Mufamadi**, Directrice Générale (DG) de Freedom Park and Museum, site du patrimoine national historique en Afrique du Sud, le 14 septembre 2020. La réunion a cherché à trouver des moyens de collaboration à travers des domaines d'intérêt commun identifiés qui étaient décrits. Un accord de partenariat de trois (3) ans est en cours d'élaboration, qui débutera en 2021.



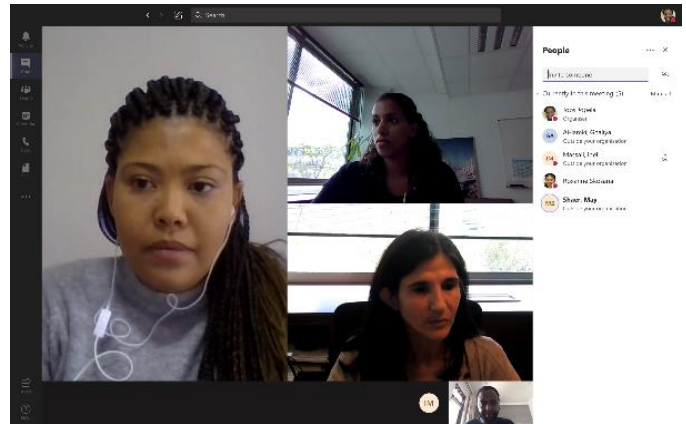
4.5 LE FPMA A EU UNE REUNION INTRODUCTIVE AVEC LE DG DE LA FONDATION ZINDZI MANDELA

La réunion avec la Fondation **Zindzi Mandela** a eu lieu avec **Mr. Mkhulu Nsingiza**, Directeur Général de ladite fondation. Mr. Nsingiza exprimé son intérêt pour le travail du Fonds et le souhait de collaborer. Le FPMA s'est engagé pour faciliter l'insertion de la fondation dans un réseau professionnel plus large.



4.6 REUNION DE COORDINATION AVEC LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL

En tant que centre de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO, le FPMA tient des réunions régulières avec l'UNESCO dans le but de renforcer le mécanisme de coordination pour soutenir la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Afrique. Dans ce cadre, deux réunions de coordination avec les Unités Afrique et des États arabes du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO ont eu lieu les 24 août 2020 et 22 septembre 2020. Des projets conjoints de renforcement des capacités dans plusieurs domaines, y compris l'élaboration des listes indicatives et les propositions d'inscription au patrimoine mondial (y compris une étude thématique des lacunes), l'engagement des jeunes avec le patrimoine mondial, l'autonomisation des communautés et l'entrepreneuriat, le patrimoine mondial en péril, l'impact de la pandémie du COVID -19 sur les sites du patrimoine mondial et le 3ème cycle en cours de soumission de rapports périodiques pour l'Afrique et les régions arabes.



5. COMMUNICATION

CAMPAGNE DU FPMA POUR LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL AFRICAIN

En juillet 2020, le FPMA a lancé une campagne sur les médias sociaux en faveur des sites africains du patrimoine mondial qui vise à dresser le profil de tous les 137 sites du patrimoine mondial du continent. L'objectif de la campagne est d'emmener les adeptes dans un parcours informatif, de partage de connaissances et d'éducation tout en élargissant la prise de conscience sur la richesse de nos biens africains et suscitant l'intérêt pour les différents sites. Face à la menace de la pandémie de coronavirus (COVID-19), le FPMA a cherché à maintenir sa visibilité de manière innovante en utilisant des plateformes numériques. Plusieurs sites africains ont été présentés avec leurs gestionnaires de sites avec la perspective de couvrir tous les sites. La campagne implique les Etats membres, les gestionnaires et les directeurs de site et vise à atteindre autant de passionnés de patrimoine et de touristes dans le monde. Chaque site est présenté pendant 2 semaines à travers des textes et images. **NB : Suivez toutes les plateformes de médias sociaux du FPMA pour aimer, partager et interagir sur les mises à jour.**

ACCEDEZ AUX PLATEFORMES DE MEDIA SOCIAUX DU FPMA



Twitter : **@African_WH_Fund**

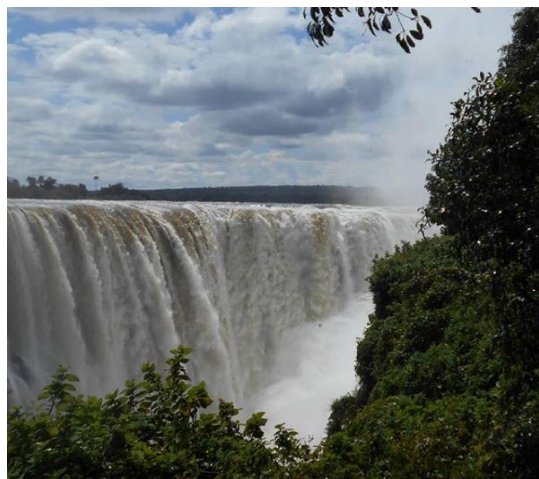


Facebook : **@African World Heritage Fund**



Instagram : **@Africanworldheritagefund**

SITES DU PATRIMOINE MONDIAL AFRICAIN PRESENTES A CE JOUR



*Chutes Mosi-oa-Tunya/Victoria –
Zambie/Zimbabwe ©John Zulu & Amanda*



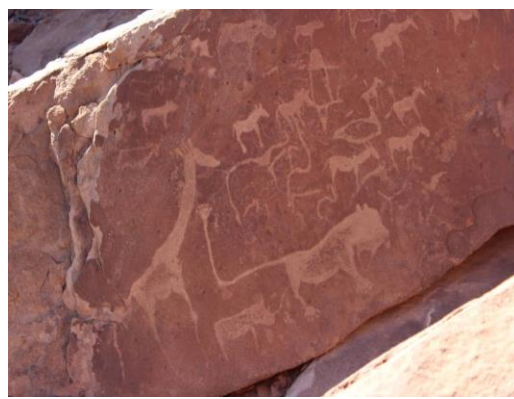
Tombouctou – Mali ©Ben Essayouti



*Bois sacré d'Osun-Osogba – Nigeria ©Fatai
Ife*



*Parc national de Salonga – RDC ©Pierre
Kafando*



*Twyfelfontein or /Ui-//aes – Namibie
©Agnes Shiningayamwe*



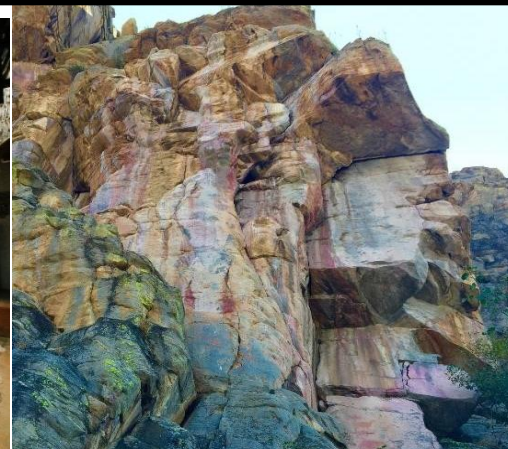
*Parc national du Mont Kenya – Kenya
©FPMA*



*Ruines de Kilwa Kisiwani & Songo Mnara –
Tanzanie ©Mercy Mbogelah*



*Bâtiments traditionnels Asante – Ghana
©FPMA*



Collines de Tsodilo – Botswana ©FPMA

6. ACTIVITES A VENIR

PROGRAMME DES EVENEMENTS DU FPMA (JUILLET – DECEMBRE 2020)

N°	EVENEMENTS	PARTENAIRES	DATES/LIEUX
1.	Réunion du panel d'évaluation des subventions du FPMA	UICN, ICCROM, EPA, experts africains	5 octobre 2020 (En ligne)
2.	3 ^e Cycle de Rapports Périodiques en Afrique – Atelier d'analyse et de synthèse	CPM-UNESCO, Equipe de Coordination du RP	29 – 31 octobre 2020 (en ligne)
3.	Cours sur l'élaboration des dossiers d'inscription (Francophone)	Gouvernement du Bénin, ICCROM, EPA, CPM-UNESCO, UICN	Novembre 2020, Porto-Novo, Bénin
4.	5 ^e forum régional des jeunes sur le patrimoine mondial	ICCROM, ABG, UCT, CPM-UNESCO, UICN	2 – 20 novembre 2020 (en ligne)
5.	Publication d'un livre électronique sur "Patrimoine mondial et développement durable en Afrique : Mise en œuvre de la politique de 2015"	RIM, Université de Kent, UICN, ICOMOS	Novembre 2020
6.	Réunion d'experts sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en RDC (suivi d'un événement des parties prenantes)	Gouvernement de RDC, ICCN, CPM-UNESCO, Commission de l'UA	30 novembre – 1 ^{er} décembre 2020, Kinshasa, RDC
7.	28 ^e réunion du Conseil d'Administration du FPMA	Gouvernement de RDC, ICCN	2 -5 décembre 2020, Kinshasa, RDC

NE LAISSONS AUCUN PAYS EN RADE

12

Douze pays africains n'ont aucun bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Ce qui constitue environ la moitié des pays non représentés sur la prestigieuse Liste de l'UNESCO. Les pays concernés sont :

Burundi, Comores, Djibouti, Eswatini, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Liberia, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sierra Leone, Somalie, Sud Soudan.



Mines de Ngwenya (Eswatini) @ FPMA